

JEU DE RÔLES

RECONSTITUTION D'UN PROCÈS D'ASSISES

INTRODUCTION ANIMATEUR

Nombre de jeunes: **32 – 20.**

Nombre d'animateurs: **idéalement 2 (au moins 1).**

Durée: **1h et +**

Cet outil pédagogique consiste en un jeu de rôles visant à reconstituer un procès aux assises en France avant l'abolition. Sans le révéler aux jeunes avant la fin du jeu, celui-ci s'inspire de la célèbre affaire Christian Ranucci*. Du serment des jurés jusqu'au verdict final, chaque jeune deviendra un personnage clé du procès. À la fin de la reconstitution, ils quitteront tous leurs rôles pour discuter de leur ressenti personnel, sur le déroulé d'un procès et sur la culpabilité du cas étudié. Pour clore l'exercice, l'animateur révélera la véritable affaire qui a inspiré ce jeu afin d'expliquer aux jeunes le contexte de la peine de mort en France dans les dernières années précédant l'abolition.

**Le procès Ranucci s'est déroulé en France en 1976. Christian Ranucci, 22 ans, accusé du meurtre d'une fillette de 8 ans, est condamné à mort après deux jours de procès dans une atmosphère de lynchage médiatique. Exécuté dans la prison des Baumettes à peine quatre mois après le jugement, il fut l'un des derniers guillotiné avant l'abolition de la peine de mort en France en septembre 1981. Aujourd'hui, cette affaire reste une énigme judiciaire car il subsiste un doute sur sa culpabilité.*

OBJECTIFS

- Faire découvrir aux jeunes le déroulé d'un procès aux assises et les principes pénaux
- Encourager les jeunes à prendre position sur la question de la peine de mort
- Informer les jeunes sur les derniers temps de la peine de mort en France
- Inviter les jeunes à s'interroger sur la place des jurés citoyens

MATÉRIEL

- Une grande salle avec des tables (à pouvoir disposer en U) et chaises
- Une pièce à part (ou couloir)
- Les fiches rôles
- Le scénario complet
- Les pièces à conviction
- Une paire de lunettes
- De quoi prendre des notes pour les jurés et éventuellement les greffiers et journalistes

DÉROULÉ DU JEU

Important : Jusqu'à la fin du jeu, le secret sera gardé sur l'histoire vraie ayant inspiré ce jeu. La présentation de l'affaire Ranucci permettra de conclure l'exercice.

Avant : L'animateur indique aux jeunes qu'il s'agira de reproduire un procès aux assises, pour mieux comprendre comment fonctionne la justice pénale et pour imaginer ce que cela implique selon quel rôle on y joue (la victime, l'accusé, le juge, le témoin...). Il s'agira aussi de réfléchir à déterminer la culpabilité de l'accusé. Ainsi, tout le monde, au-delà du personnage qu'il endossera, devra être attentif à l'ensemble des débats pour pouvoir donner sa position sur la décision finale (quelle peine accorder à l'accusé ?). Les rôles sont ensuite distribués sur la base du volontariat ou du hasard. Avant de commencer la reconstitution, chaque élève dispose de quelques minutes pour lire les indications sur son personnage (fiche rôle dédiée et/ou intervention dans le scénario complet).

Pendant : Lecture collective du scénario complet en mise en situation. L'animateur devient chef d'orchestre et s'assure que tout le monde intervient au bon moment. L'idéal est qu'il puisse y avoir deux animateurs pour pouvoir endosser d'une part le rôle de l'huissier et d'autre part le rôle du président. Ainsi, au moment du délibéré, l'animateur « président » animera le débat entre les jurés dans un espace isolé tandis que l'animateur « huissier » animera la réflexion avec les autres personnages dans la salle du tribunal.

Après : L'animateur fait un bilan sur la décision prise par le tribunal et invite tous les rôles à exprimer leur avis: les élèves imaginent alors ce que ressentent la famille de la victime, celle de l'accusé, l'accusé lui-même, les jurés, etc. Puis chacun se défait de son personnage et est amené à exprimer son avis personnel. Pour recueillir les réactions des élèves, les questions suivantes pourront leur être posées :

- À votre avis, à l'annonce du verdict, qu'auriez-vous ressenti à la place de l'accusé / de la famille de l'accusé / de la famille de la victime / des jurés ?
- Qu'auriez-vous décidé si vous aviez été à la place des jurés ?
- Qu'avez-vous pensé du procès ? Quelque chose vous a impressionné / gêné / a retenu votre attention en particulier ?
- Qu'avez-vous pensé du rôle joué par les journalistes ? et par les représentants de l'opinion publique ?

Conclusion : Au final, l'animateur révèle la véritable affaire qui se cache derrière ce jeu de rôle. Il peut lire l'encadré en tête du présent outil, montrer les photos d'époque de Christian Ranucci, le visage de Geneviève Donadini et présenter son livre témoignage. Dans la mesure du possible, il est aussi conseillé de faire visionner aux jeunes l'émission « Faites entrer l'accusé » dédié à cette affaire (cf. ressources pour aller plus loin).

LES RÔLES

— IDÉALEMENT PAR LES ANIMATEURS

L'HUISSIER

Il ne parle pas mais accompagne les aller et venue des personnes appelées à la barre.

**Huissier*

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL

Il parle beaucoup car il est le chef d'orchestre du procès. C'est lui aussi qui guidera les discussions avec les jurés lors du délibéré.

**Président + fiche dédiée*

— LES RÔLES INDISPENSABLES

LES JURÉS (en principe 9, sinon 3 ou 6 selon le nombre d'élèves)

Ils n'interviennent pas en audience mais prennent des notes.

**Jurés + fiche dédiée.*

L'ACCUSÉ

Il intervient brièvement mais régulièrement. Il s'agit d'un jeune homme plutôt élégant portant des lunettes. En revanche, il a un caractère déplaisant: il s'exprime avec véhémence et s'emportera souvent, donnant très mauvaise impression. Il est très proche de sa mère.

**Ramilli*

LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

Il intervient assez longuement, à la fin, debout, pour rappeler l'horreur du crime et requérir la peine de mort contre l'accusé.

**Procureur de la République + fiche dédiée*

L'AVOCAT DE LA FAMILLE DE LA VICTIME (1 ou 2, selon le nombre d'élèves)

Il intervient pour poser des questions aux témoins et, à la fin, assez longuement pour plaider au nom des parents de l'enfant assassiné. Il s'exprime très bien.

**Maître Dupont.*

L'AVOCAT DE LA DÉFENSE (1 ou 2, selon le nombre d'élèves)

Il intervient pour poser des questions aux témoins et, à la fin, aura le dernier mot pour plaider l'innocence de l'accusé. Il s'exprime très bien, argumentant pour essayer de convaincre les jurés.

**Maître Lefevre + fiche dédiée*

LA MÈRE DE L'ACCUSÉ

Elle intervient une fois pour défendre son fils. Elle s'exprime avec émotion.

**Mme Ramilli*

LES PARENTS DE LA VICTIME (le père et/ou la mère, selon le nombre d'élèves)

Ils interviennent une fois, bouleversés par le meurtre de leur fille, des sanglots dans la voix.

LE FRÈRE DE LA VICTIME

C'est un enfant de 5 ans. Il ne saisit pas encore l'ampleur de la situation. Il interviendra une fois pour raconter la dernière fois où il a vu sa sœur. Il est intimidé et spontané.

**Antoine*

LE GARAGISTE

C'est un des témoins qui viendra une fois parler à la barre pour raconter ce dont il se souvient.

*M Perron.

LES TÉMOINS DE L'ACCUSATION

Ils seront appelés une fois à la barre pour raconter ce dont ils se souviennent.

*M et Mme Aubirt.

L'AGRICULTEUR

C'est un des témoins. Il viendra une fois parler à la barre pour raconter ce dont il se souvient.

*M. Ratia.

LA VOISINE

*Mme Dato.

L'EXPERTE SCIENTIFIQUE

Elle s'exprime après les témoins pour expliquer en toute neutralité les informations découvertes grâce à l'analyse des objets. Par le biais de différents tests, l'experte peut savoir si, par exemple, les empreintes digitales sont celles de l'accusé.

*Mme Martin.

L'EXPERT PSYCHOLOGIQUE

L'expert psychologique procède à une évaluation du profil de l'accusé. Pendant l'audience, il intervient une fois, après les témoins, pour décrire, de manière calme, justifiée et précise, la santé mentale de l'accusé.

*M. Tulipe.

➤ RÔLES SUPPLÉMENTAIRES, SI LE NOMBRE DE PARTICIPANT-E-S LE PERMET

LES GREFFIERS (2)

Ils n'interviennent pas mais prennent des notes.

Cf. fiche dédiée

LES JOURNALISTES (1 ou 2, selon le nombre d'élèves)

Ils n'interviennent pas pendant l'audience mais profitent du temps du délibéré pour interroger la salle et les personnes dans l'enceinte et/ou proches du tribunal.

Cf. fiche dédiée

LES MILITANTS PRO PEINE DE MORT (1 ou 2, selon le nombre d'élèves)

Ils ne sont pas présents au moment de l'audience mais sont venus manifester aux abords du tribunal. Ils seront interrogés par les journalistes.

Cf. fiche dédiée

LES MILITANTS ABOLITIONNISTES ET DE DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME (1 ou 2, selon le nombre d'élèves)

Ils ne sont pas forcément présents au moment de l'audience mais sont venus manifester aux abords du tribunal. Ils seront interrogés par les journalistes.

Cf. fiche dédiée

RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

- Module de cours en éducation civique d'ECPM sur le procès d'assises
<http://www.ecpm.org/eduquer/>
- Émission Faites entrer l'accusé:
« Christian Ranucci: l'énigme du pull-over rouge »,
1h46, disponible sur la chaîne YouTube de l'émission:
<https://www.youtube.com/watch?v=H8HmoRp8QII&t=3880s>
- Téléfilm *Le Combat d'une mère*, 1h24, disponible sur
https://www.youtube.com/watch?v=prX_jPDO7mA
- Roman *Le Pull over rouge*,
Gilles Perrault, Ed. Fayard, 468 p. 1978
- Témoignage Le Procès Ranucci, témoignage d'un juré d'assises,
Geneviève Donadini, Ed. L'Harmattan, 106 p., 2016
- Pièce de théâtre *Douze hommes en colère*,
Renigald Rose, Ed. L'avant-scène théâtre, 100 p., 2009
- Film *Douze hommes en colère*,
réalisé par Sydney Lumet avec Henry Fond, 92 mn, 1957